

L'in Sudmersible

Journal de liaison des CTC et PFC

N°8

Fédération SUD PTT 23 rue de la mare 75020 Paris tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34

Juillet/Août 2003

Un formidable mouvement... (mais) qui reste insuffisant ! ! !

La France a vécu pendant près de deux mois au rythme des manifestations et des grèves. C'est l'éducation nationale qui a donné le la en construisant une grève reconductible mois après mois afin de s'opposer au projet de décentralisation de l'éducation, aux suppressions de postes, à la fin des emplois jeunes. Cette grève, partie du Havre le 16 mars, a fini par s'imposer à l'ensemble du secteur.

Le projet de réforme des retraites proposé par le gouvernement avec un allongement de la durée de cotisations cumulée à une baisse des pensions a fini par mettre le feu au poudre. Avec l'éducation nationale, moteur de ce mouvement, d'autres secteurs rejoignent la lutte pour faire barrage au projet Fillon.

Rendez vous est donné le 13 mai, grande journée de grèves et manifestations où dans beaucoup de secteurs des préavis reconductibles sont déposés. C'est le cas aux impôts, dans les finances, à la SNCF avec FO et Sud Rail, à France Télécom, ... A La Poste, SUD dépose un préavis illimité très tôt (dès le 3 mai). Malgré nos appels répétés à l'unité syndicale, les fédérations FO et CGT préfèrent déposer un préavis de 24 heures. Cette journée restera dans les mémoires car elle verra plus de 50% de grévistes à la Poste et 61% du personnel en grève dans les centres de tri. C'est plus que les journées du 24 octobre 2002, du 26 novembre et du 3 avril 2003. Ce sont les conditions idéales pour reconduire le mouvement.

Le 14 mai, le chiffre de grève nationale est de 2.8%, et plus de 12% dans les centres de tri. Une douzaine de centres de tri ont reconduit la grève majoritairement, d'autres à 50/50, d'autres encore minoritairement. Certains ont fait 3 à 4 jours de grève et voyant que ça ne partait pas ont repris le travail, d'autres encore ont continué. A chaque temps fort, beaucoup ont essayé d'embrayer et notamment après le 3 juin où beaucoup de services de nuit ont fait grève une semaine. Mais nous n'avons pas réussi à faire ce que nous avons fait en novembre décembre 95 où après une semaine, 80% des 130 centres de tri étaient en grève reconductibles, dont près de la



EDITO

moitié bloqués, et ce, durant 3 semaines. Il y a, à cela beaucoup de raisons dont certaines sont à ce jour sans réponse :

- Un manque d'unité syndicale et parfois même, dans un certains nombres de centres, un sabotage de la grève reconductible. Sud qui avait écrit à toutes les fédérations syndicales le 5 mars pour se donner les moyens ensemble de construire une grève dans la durée, n'a jamais reçu de réponse.
- Des conditions de travail qui ont changé avec, au gré des restructurations, un éclatement des collectifs de travail, des horaires qui ne permettent plus au personnel de se voir en même temps, la fin des lieux collectifs (cafétéria, foyer, cantine), des pauses décalées, un travail par groupe, une pression accrue de la hiérarchie sur le personnel et sur les militants syndicaux.
- La hauteur des enjeux. Face au projet du gouvernement et à l'ampleur de l'attaque, il fallait une riposte massive et qui touche tous les secteurs et non pas une série de temps forts où les secteurs ont paru s'attendre les uns les autres au gré des journées d'action. Là où l'éducation nationale a réussi à construire un mouvement coordonné, structuré et reconductible grâce à une coordination nationale et une unité syndicale, les autres secteurs ont échoué.
- L'absence d'un secteur en grève où les répercussions soient visibles (SNCF, EDF). Cela aurait pu être la Poste.

Il n'empêche. Nous mettrons bien du temps avant de tirer les leçons de ce conflit car une question reste pour l'instant sans réponse à ce jour : pourquoi le personnel de La Poste alors qu'on lui demande de travailler plus pour une pension moindre ne s'est pas mis en grève reconductible quelques soient les consignes syndicales ? Alors que le potentiel existe. C'est à ces questions qu'il faut répondre en premier lieu pour tirer les leçons et se mettre en ordre de bataille pour les mois qui viennent car les attaques ne vont pas manquer (Sécu, privatisation d'EDF, de France Télécom, attaques sur les services publics). Pour les centres de tri, le schéma directeur qui est repoussé à 2004 reste toujours d'actualité.



Le nouveau centre de Rouen Madrillet ouvrira dans des conditions acceptables

Tout le monde se rappelle la longue grève (11 semaines) des agents du centre de tri de Sotteville les Rouen en septembre/octobre 2002. Celle-ci s'était achevée sur un protocole d'accord qui renvoyait à des négociations pour le nouveau centre du Madrillet. Ces négociations ont eu lieu et se sont conclues par un CTP le 30 juin qui définit le nombre d'emplois, les horaires de travail, le reclassement du personnel du centre actuel. Pour une fois, la direction a tenu parole...

Le centre aura un effectif de 380 personnes et sera équipé de 5 TPF, 2 TGF et 1 NEC. Il reprendra le trafic TG1 de l'Eure. Pour la Direction du Courrier, il s'agit d'un centre de tri industrielle nouvelle génération qui a une envergure interdépartementale. Les horaires sont pratiquement identiques à l'ancien centre (brigades alternées, 2 nuits sur 4) et il n'y a pas d'horaires atypiques. En ce qui concerne le reclassement des agents, outre les possibilités de départs à 53,5 ans, la possibilité d'une allocation de fin de carrière pour les agents qui ont 55 ou 56 ans avec droits de pension à jouissance immédiate est offerte. L'essentiel de l'effectif actuel de l'ancien centre sera reclassé au Madrillet, si l'on tient compte de quelques départs naturels (car il y a bien, au passage, des suppressions d'emplois). Une attention particulière est portée sur le cas des agents inaptes. En outre une prime d'installation de 1500 euros sera versée à chaque agent (incluant la prime de mobilité géographique).

Il reste encore beaucoup de choses à discuter : les services annexes, l'avenir de la maintenance, l'utilisation des volants de remplacement, les méthodes de travail, les pauses, l'aménagement des locaux, les transports...

Ce premier relevé de conclusions va dans la bonne direction et nous prouve, si besoin était, que la lutte finit toujours par payer... L'ouverture du centre est prévue pour novembre 2003. A suivre...

Eclatement de La Poste en branches : ils veulent tout casser !!!

Sous couvert de proximité et de décentralisation des décisions d'exploitation, la direction de La Poste réorganise complètement ses structures. Le but est de faire 20% d'économies sur les coûts de structures en supprimant des niveaux hiérarchiques, en réduisant et concentrant des directions pour chaque métier avec une mutualisation maximale des moyens entre directions. Pour le courrier (séparé totalement du Grand Public) cela se traduit par la création de 6 «plaques» courrier (grandes régions) qui remplacent les délégations et de 40 Directions Opérationnelles Courrier Territoriale (DOCT) à cheval sur plusieurs départements ou unique pour certains gros départements.

Pour le colis, une direction nationale Coliposte et 5 directions régionales (au lieu de 8).

L'objectif est de placer le maximum de responsabilités d'exploitation «au plus près du terrain». Au dessus, il n'y aurait plus qu'un rôle d'animation, d'élaboration de projets de réorganisation et de réflexion stratégique. Autrement dit, il y aurait des théoriciens éloignés du terrain pour décider, et des managers de proximité pour se débrouiller avec les problèmes. Quant au personnel d'exécution, c'est la dernière roue du carrosse et il n'a pas son mot à dire....

En accélérant les réorganisations, la Direction Générale ne cherche qu'à concentrer les services, réduire les personnels, externaliser et sous-traiter tout ce qui n'est pas «coeur de métier».... Réduction du nombre de centres de tri à environ 50, des centres de distribution de 6000 à 3200, du réseau des bureaux de poste à moins de 10 000 (par multiplication des Points Poste et des agences postales communales), tout le monde est concerné. L'enjeu est d'ampleur : il s'agit de l'éclatement en branches de La Poste, ultime étape avant sa privatisation.

Ces projets ressemblent comme deux gouttes d'eau à ce qui s'est passé à France Télécom, il y a quelques années : on connaît la suite !

LA FRACTURE SOCIALE S'AGGRAVE...



Y'a t-il un pilote dans l'avion ?

Cela fait maintenant deux ans que la direction du courrier n'arrête pas de changer de directeur ou de DRH si bien qu'on se demande s'il y a réellement un pilote dans l'avion.

Après nous avoir invité à une audience courant juin sur les projets en cours, elle annule cette audience pour cause de conflit. Et depuis plus aucune nouvelle.

Après le mouvement social de mai/juin, nous envoyons une demande d'audience sur le schéma directeur et le nouveau réseau transport (mais aussi sur les modalités de retenues de grève). Cette audience est fixée au 4 juillet. La veille, nous sommes prévenus que cette audience est à nouveau reportée sans nous préciser à quelle date.

Pendant ce temps, les réorganisations continuent et notamment la création des nouvelles plate-formes routières, dans la pagaille la plus totale, sans concertation au niveau national, et avec une pression inimaginable de la DC sur ses cadres pour qu'ils réalisent au maximum les objectifs fixés...

Courrier : Encore des emplois en moins pour 2003

Nous avons obtenu un document interne qui fait état des suppressions d'emplois sur le courrier pour 2003 par délégation.

Prétextes invoqués : l'implantation de TGF, TPF, la nouvelle conteneurisation, la suppression des escales aériennes, la réduction des régimes de 2 nuits sur 4, les relocalisations de centres, la mécanisation de la distribution (TG3), etc... Au total ce sont plus de mille suppressions d'emplois sur l'année 2003.

Délégation Bourgogne Rhône Alpes : -89

Délégation Centre Massif Central : -81

Délégation Midi Atlantique : -114

Délégation Nord Ouest : -82

Délégation Est : -185

Délégation Ile de France : -306

Délégation Méditerranée : -99

Délégation Ouest : -72

Corse et DOM : -8

Bobigny CTA : répression syndicale

Vendredi 30 mai, le secrétaire de la section CGT, Alain Millard, est convoqué au commissariat de police de Bobigny : il y apprend, stupéfait, qu'il doit répondre d'une plainte déposée contre lui par M. Picart, le directeur du centre de tri. Celui-ci le rend responsable au titre de sa responsabilité syndicale d'un feu de palettes (dans le cadre d'un barbecue pendant la grève), alors même qu'il était absent au moment des faits. Le soir même, une délégation du comité de grève (SUD, CGT, FO) demande à être reçue par le directeur qui refuse toute discussion. Pire le 17 juin, il informe que deux enquêtes administratives (en vue de sanctions) sont diligentes contre deux responsables CGT, le secrétaire et le secrétaire adjoint pour propos infamants tenus à son encontre en AG.

Pendant 5 semaines, du 13 mai au 17 juin, les postiers du centre de tri, dans l'unité avec leur comité de grève, avec des millions de salariés du public et du privé, ont massivement fait grève et manifesté avec calme et sérieux mais détermination pour le retrait du plan Fillon. La direction prétend solder les problèmes non réglés par l'organisation d'une provocation grossière, par des intimidations et la répression syndicale. Nous ne laisserons pas faire.

Envoyer des fax de protestation, des motions de soutien à M. Picart, directeur du centre de tri au 01 49 42 69 97 avec une copie au comité de défense : centre de tri de Bobigny 44 rue Henri Gautier 93009 Bobigny Cedex et aux syndicats SUD (01 48 91 17 32) et CGT (01 48 44 62 47)

**IMPERTURBABLE, JOSÉ BOVÉ
CONTINUE À FAIRE SON MÉTIER**



Charte Coliposte : Pas bon du tout !!!

La direction de Coliposte a décidé de se doter d'une charte censée responsabiliser le personnel en lui «faisant prendre conscience du travail à fournir et des conditions dans lesquelles il doit s'effectuer». Cette charte concerne, pour l'instant les 3 nouvelles PFC qui vont être créées prochainement (Lyon/St Laurent de Mure, Rennes/Le Rheu et Lille/Carvin) et dont nous avons parlé dans le dernier numéro de l'Insudmersible. Coliposte demande au personnel des PFC de l'approuver par une signature. Pour SUD, cette charte représente une régression par rapport au règlement intérieur. Nous appelons donc l'ensemble du personnel à ne pas la signer afin de ne pas cautionner un tel système. Quelques exemples...

Entraide et polyvalence : fini les positions fixes et un emploi du temps défini. Demain vous devrez être partout où vous demande votre responsable.

Les pauses : Elles seront placées au plus près du milieu de vacation mais pourront dorénavant être déplacées si le traitement des colis l'exige.

Mais aussi...

- L'application des consignes données par la hiérarchie, comme le respect des horaires et pauses, des obligations en matière d'absence maladie ou le port des équipements de protection.
- La probité tant vis à vis de l'employeur que des collègues.
- Le respect des collègues et de la hiérarchie.
- Le sérieux et la rigueur dans le travail quotidien afin que le traitement des colis soit assuré avec la qualité irréprochable attendue par le client.
- L'implication personnelle prouvée par les initiatives et les propositions d'amélioration du traitement des colis.

Cette charte est une tentative d'intimidation. SUD appelle l'ensemble des agents à refuser de la signer. De son côté, SUD propose à Coliposte une charte revendicative qui passe notamment par :

- **Des emplois en nombre suffisant**
- **Une amélioration des conditions de travail**
- **L'arrêt de la précarité et de la sous-traitance**

**BONNES VACANCES À
TOUTES ET À TOUS**